

## Polémique sur le transfert – extension d'un hypermarché Auchan dans le Valenciennois (59)

Il n'y a pas qu'à Gonesse avec Europa City qu'Auchan crée et entretient la polémique avec des projets commerciaux disproportionnés et alimentant le débat sur le gonflement d'une bulle de l'immobilier commercial.

Dans l'agglomération valenciennoise (59), Auchan a décidé de transférer son hypermarché :

- situé au sud de Valenciennes, d'où son surnom d'Auchan Val'sud (ou encore « petit Auchan » à cause de sa surface),
- vers la commune de Marly (zone d'activités des Dix-Muids), plus proche du centre-ville (mais actuellement non desservie par les transports en commun...).

L'actuel hypermarché Auchan, créé en 1972, n'a une surface commerciale « que » de 7 000 m<sup>2</sup> <sup>(2)</sup> (y compris quelques boutiques) et emploie 243 <sup>(1)</sup> ou 280 <sup>(2)</sup> salariés selon les sources. Le nouveau, qui aurait une surface commerciale de 13 300 m<sup>2</sup> (dont 3 300 m<sup>2</sup> de galerie marchande <sup>(3)</sup>, soit une soixantaine de boutiques) et "représentera[it] un investissement de 50 M€, prévât 475 emplois, dont 300 seraient créés".

En termes économiques, sociaux, politiques et environnementaux le projet d'Auchan à Marly fait polémique et on trouve de nombreuses similitudes avec le projet Europa City d'Auchan à Gonesse (Val d'Oise), résumées dans le tableau ci-dessous et expliquées plus en détail après ce tableau.

NB : à noter qu'Auchan a un autre hypermarché dans l'agglomération de Valenciennes à Petite-Forêt. Il est classé en 2011 9<sup>ème</sup> hypermarché de France en termes de chiffre d'affaires TTC hors carburant (-1,3% par rapport à 2010) et a une surface de vente de 15 400 m<sup>2</sup>. Auchan voudrait que de nouvelles enseignes s'implantent sur les 25 ha restant à exploiter autour de cet hypermarché - cf note (0) ci-dessous.

**Tableau comparatif des projets de centres commerciaux du groupe Auchan à Marly (59) et Gonesse (95)**

<b>Points communs entre les deux projets d'Auchan</b>	<b>Projet d'Auchan à Marly (59)</b>	<b>Projet Europa City d'Auchan à Gonesse (95)</b>
Une <b>taille démesurée</b> à l'échelle du locale	Hypermarché de 10 000 m <sup>2</sup> et 3 300 m <sup>2</sup> de boutiques. Auchan a aussi un hypermarché d'une surface de vente de 15 400 m <sup>2</sup> dans l'agglomération de Valenciennes.	450 000 m <sup>2</sup> dont 230 000 m <sup>2</sup> de boutiques et restaurants. Qualifié par la presse de : Sarkochan, méga projet, délire mégalo, opération géante, projet démesuré, un petit Dubaï, etc
Des chiffres de création d' <b>emploi</b> imaginaires	475 emploi dont 300 seraient créés. Aucune étude sur les emplois qui disparaîtraient ailleurs. Aucune explication d'Auchan sur la façon dont ces chiffres sont calculés. Ce chiffre de 300 créations d'emplois est surévalué et il est plus probable que le projet de Marly compte 430 emplois au total, dont 150 créés (Val'Sud emploie 280 personnes), moins ceux détruits ailleurs.	Pour Europa City, Auchan fait miroiter « 11500 emplois directs », chiffres en forte inflation depuis l'annonce du projet (en 2010, le nombre de postes créés était estimé entre 7 000 et 8 000). Aucune explication précise d'Auchan sur la façon dont ces chiffres sont calculés.
Un <b>coût de création d'emplois trop élevé</b>	Sur la base d'un investissement de 50 millions d'euros, chacun des 150 emplois pérennes créés nécessiterait un investissement de 333 000 euros, ce qui est très élevé.	Sur la base d'un investissement de 2 milliards d'euros, chacun des 8000 emplois pérennes créés reviendrait à 250 000 euros, montant également très élevé.
Une illustration de la <b>bulle de l'immobilier commercial</b>	La CCI du Hainaut critique la surreprésentativité sur le Valenciennois (par rapport à la France) du format hypermarché au détriment du format supermarché et du commerce de proximité, et prolifération des projets d'implantation de plus de 1000 m <sup>2</sup>	Entre Paris et l'aéroport de Roissy la multiplication des projets et la crise font déjà périlcliter certains centres commerciaux et conduisent à une course suicidaire au gigantisme pour les nouveaux projets.
Un <b>détournement de la destination initiale du foncier</b> où Auchan veut installer son projet	Une zone industrielle destinée à accueillir un centre de formation des apprentis (transformée ensuite en ZAE « commerces et loisirs » pour Auchan)	SCOT du S.I.E.V.O. : activités économiques en lien avec la formation et la recherche, dans une logique des « pôles de compétitivité »

<b>Points communs entre les deux projets d'Auchan</b>	<b>Projet d'Auchan à Marly (59)</b>	<b>Projet Europa City d'Auchan à Gonesse (95)</b>
Des élus en contradiction avec les valeurs qu'ils sont censées défendre	Fabien Thiémé, maire PCF de Marly et candidat aux élections législatives de 2012, déroule le tapis rouge à Auchan. La communauté d'agglomération Valenciennes Métropole le laisse faire.	Jean-Pierre Blazy, maire PS de Gonesse, ex-député et candidat aux élections législatives de 2012, encense le projet d'Auchan. Le conseil général du Val d'Oise (majorité UMP) le soutient.
Mauvaise insertion du projet dans le territoire	Le projet semble servir avant tout l'intérêt d'Auchan et de la mairie de Marly, et pas celui de l'agglomération valenciennoise (cf la position de la CCI locale).	Le projet Europa City ne prend pas en compte son impact négatif sur l'emploi en Seine-Saint-Denis et son intérêt n'a pas été débattu au niveau régional.
Rénovation urbaine et centre commerciaux périphériques : Auchan fuirait-il les quartiers en difficulté ?	Le quartier de Valenciennes dans lequel se situe l'actuel hypermarché Auchan est en cours de réhabilitation avec le soutien de l'ANRU. En déménageant à Marly, Auchan « déserte » ce quartier pour s'installer en plein champs dans une zone non desservie par les transports en commun.	La ville de Gonesse bénéficie de financements de l'ANRU mais Auchan décide de s'installer hors de la ville existante en plein champs. Le groupe Auchan a exigé et obtenu la construction d'une gare du métro automatique du Grand Paris sur fonds publics (réalisation pas avant 2017).
Un projet nuisible à l'environnement et favorisant le « tout voiture »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nature actuelle du terrain destiné à l'implantation : terres agricoles (étalement urbain)</li> <li>- proximité d'une autoroute : augmentation de la pollution atmosphérique et du trafic automobile (pas de transport en commun pour desservir la zone d'implantation à Marly).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nature actuelle du terrain destiné à l'implantation : terres agricoles (étalement urbain)</li> <li>- proximité d'une autoroute : augmentation de la pollution atmosphérique et du trafic automobile</li> <li>- le projet mise sur le tourisme international : augmentation de la pollution atmosphérique et sonore liée au transport aérien</li> </ul>

## **Informations détaillées sur le projet d'Auchan à Marly**

### **• Emploi et impact sur le commerce de centre-ville : la bataille des chiffres**

Les commerçants indépendants réunis en fédération (la FTIAVAL) sont très opposés à ce transfert d'Auchan mais ne siègent pas en CDAC <sup>(4)</sup>.

Le maire de Marly, Fabien Thiémé, met en avant l'emploi pour justifier l'accueil d'Auchan : « "On a un défi à relever, celui de développer Marly pour les décennies à venir", lui a répondu le maire Fabien Thiémé, évoquant les 475 emplois à la clé (dont 300 créations): "dans une ville de 12 000 habitants qui compte 1000 chômeurs, ça compte. Je ne vais pas faire la fine bouche". Surtout aussi face à la manne financière annoncée : 1,365 millions d'euros pour la taxe d'aménagement, puis chaque année 248 000 en taxe foncière. (...) Le maire a également annoncé, au conseil, que "Castorama était prêt à s'implanter sur 14 500m<sup>2</sup>", avec là à la clé, 200 emplois » <sup>(6)</sup>.

« "Faux" rétorque Jean-Robert Delbauffe [président de la FTIAVAL] qui a fait ses calculs. Il y aura des transferts de personnels de Valenciennes à Marly. Et puis parce que cet hyper va faire mourir les commerces de proximité et leurs employés. Ça ne sera donc pas mieux. Qui plus est, Auchan et sa galerie vont créer des emplois mais précaires » <sup>(8)</sup>.

### **• Destination du foncier : un tour de passe-passe ! (changement de destination)**

Le terrain sur lequel Auchan veut aujourd'hui transférer son hypermarché en construisant un centre commercial était initialement classé en zone industrielle et destiné à accueillir un centre de formation des apprentis (CFA).

#### ***Révision du schéma directeur de l'arrondissement de Valenciennes***

Or, « En octobre 2009, le Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur (SIPES), décidait la révision du schéma directeur de l'arrondissement de Valenciennes adopté en décembre 2002 et sa transformation en SCOT (schéma de cohérence territoriale). » <sup>(11)</sup>

« Problème : l'enquête publique préalable à la modification, qui s'est déroulée du 6 septembre au 6 octobre 2010, n'est pas exactement allée dans le sens désiré par ses initiateurs. C'est que la perspective d'ouvrir la boîte de Pandore, en rendant possible l'implantation d'une zone commerciale à Marly et donc l'arrivée d'Auchan, a réveillé toutes les vieilles oppositions : celles de la FTIAVAL (Fédération des travailleurs indépendants de l'arrondissement de Valenciennes), des unions du commerce du secteur, des communes de Saint-Saulve, Aulnoy-lez-Valenciennes, Saultain, Préseau... Jusqu'au commissaire enquêteur qui a fini par émettre des réserves dans ses conclusions. » <sup>(3)</sup>

La modification du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme entérinée le 14/12/2010 par 24 voix pour et 3 contre a permis « d'intervertir la vocation de zones d'activités économiques (...) Par ce tour de passe-passe réglementaire, la ZAE « commerces et loisirs » de 15 ha qui devait à l'origine voir le jour à Bruay était dans le même temps transférée à Marly, aux Dix-Muids. » <sup>(3)</sup>

#### ***Elaboration du SCOT du Valenciennois***

« Nouveau problème : cette modification du SDAU, décidée à la hussarde estiment certains, pourrait être balayée par le SCOT (schéma de cohérence territoriale), dont les préconisations, dictées entre autres par les principes du Grenelle de l'environnement, s'imposeront à compter du premier semestre 2013 » <sup>(3)</sup>

Le Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur (SIPES) est en charge de conduire l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial du Valenciennois qui concerne 81 communes et 347 000 habitants (cf <http://www.scot-valenciennois.fr>). Son approbation est prévue en 2013 ; la phase 1 (diagnostic) est terminée et la phase 2 (élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours.

## ***Révision du plan local d'urbanisme de Marly***

Le 9 février 2012 le conseil municipal de Marly a entériné la révision simplifiée du plan local d'urbanisme et donc la modification de zonage concernant la parcelle de 13 hectares convoitée par Auchan : « le site qui ne pouvait accueillir jusqu'alors que des activités industrielles et artisanales aura désormais une vocation commerciale et de loisirs. »<sup>(6)</sup>

- **Propriété du foncier : beaucoup plus de foncier que nécessaire pour Auchan, qui a acheté le terrain par avance**

Immochan (la filiale immobilière du groupe Auchan) serait déjà propriétaire de 172 473 m2 de terrain à Marly aux Dix Muids.

- **La CDAC fidèle à sa réputation ...**

La CDAC du Nord a donné le 10/05/2012 un avis favorable au transfert d'Auchan Valenciennes vers la commune voisine de Marly (cf<sup>(4)</sup> et<sup>(5)</sup>), fidèle à la réputation de « machines à dire oui » qui colle aujourd'hui à la peau des commissions départementales d'aménagement commercial.

- **Des élus locaux en perte de confiance**

Comme à Gonesse et dans l'est du Val d'Oise, certains élus locaux accueillent Auchan à bras ouverts. Le maire de Marly s'est battu bec et ongles pour qu'Auchan vienne dans sa commune, ce qui lui a valu le commentaire « Vous déroulez le tapis rouge à Auchan » de la part d'un élu socialiste, « inquiet de voir, avec le transfert de l enseigne de Valenciennes vers Marly, déséquilibrer l'offre commerciale locale »<sup>(6)</sup>.

« Marly ne marche pas seule : hier en CDAC, les représentants du SIPES (ndlr : Syndicat intercommunal pour l'enseignement supérieur), de Valenciennes Métropole et du conseil général, pour ne citer que les élus locaux, ont aussi donné leur feu vert au transfert et à l'agrandissement d'Auchan. »<sup>(5)</sup>

La ville de Valenciennes affiche une certaine retenue : le 10 mai 2012, lors du vote de la CDAC sur le projet d'Auchan à Marly, « Valenciennes s'est abstenue, en conformité avec une position qu'elle défend depuis des années. »<sup>(5)</sup>

Mais « nombre d'opposants au transfert d'Auchan à Marly grossit de jour en jour. »<sup>(12)</sup>, notamment la chambre de commerce et d'industrie locale (cf ci-dessous). La commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, qui a sur son territoire un hypermarché Carrefour, est très opposée au transfert d'Auchan à Valenciennes et pour elle « l'urgence est de dénoncer les conséquences désastreuses d'un tel projet en terme d'aménagement du territoire, d'emploi et de développement durable. »<sup>(12)</sup>

De même Cécile Gallez, maire de Saint-Saulve et ancienne députée (suppléante de J.-L. Borloo, apparentée UMP) est contre le projet d'Auchan : « Pour ce qui est de Marly, « aucun hypermarché ne se déplacera ou ne s'implantera sans étendre très fort sa galerie marchande. Or, Valenciennes vient de renforcer son commerce de centre-ville et beaucoup de supermarchés se développent ou s'installent dans les communes environnantes. Les zones de La Sentinelle et Petite-Forêt s'accroissent (...), nous pensons que la densité de grandes surfaces est déjà trop importante chez nous, au détriment des petits commerces et des centres-villes. » Elle observe également que cette zone n'est pas accessible en transport collectif. »<sup>(16)</sup>

- **La position de la chambre de commerce et d'industrie locale : non**

Comme dans le Val d'Oise avec Europa City, la chambre de commerce et d'industrie locale est sceptique sur l'intérêt du projet : « Dans le livre blanc qu'elle avait présenté en janvier [2012], la chambre de commerce et d'industrie du Grand Hainaut ne partageait pas la même analyse, estimant l'offre en grandes surfaces suffisante dans le Valenciennois. »<sup>(5)</sup> Lors de la présentation du livre blanc du commerce en Grand-Hainaut début janvier 2012, « Marc Bury, maire de Petite-Forêt et vice-président en charge du commerce au sein de Valenciennes Métropole, a ainsi lancé dans le

débat le transfert d'Auchan Valenciennes sud à Marly, communément surnommée l'Arlésienne dans le secteur. Eh bien, la réponse de la CCI a été : non. »<sup>(9) (10)</sup>

La CCI a réagi par un communiqué de presse cinglant et précis à la décision de la CDAC du 10/05/2012 : « Pour la CCI, ce projet « ne consistera au final qu'à un déplacement du centre de gravité du commerce valenciennois et à un affaiblissement du commerce de centre-ville ». »<sup>(15)</sup>

- **Zone de chalandise : jusqu'en Belgique**

Le maire de Marly, en apprenant le feu vert de la CDAC, s'est écrié : « Vous verrez, **on va attirer les Belges**. Ça va nous permettre de construire l'avenir ! »<sup>(5)</sup>. La ville belge de Mons est à environ 25 km de Valenciennes et la zone d'activités des Dix-Muids où déménagerait Auchan est située au bord de l'autoroute allant en Belgique.

Conclusion : le nouveau centre commercial siphonnerait tout à la fois les clients des commerces de centre ville et ceux éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres jusqu'en Belgique.

- **Etiquette politique : l'engagement politique disparaît devant le mirage de l'argent**

« Jean-Robert Delbauffe, président de la FTIAVAL, se bat, avec ses adhérents, contre le transfert d'Auchan Valenciennes à Marly. Mais il dénonce un autre projet : la zone commerciale de Saint-Amand. « **Son centre-ville est en train de mourir** », affirme-t-il. Et pour le prouver, il s'appuie sur le témoignage de commerçants amandinois. Le président de la FTIAVAL a été reçu par **Alain Bocquet** et il a ainsi pu lui dire « tout le mal que je pense de sa politique d'implantation ». Pour que le commerce ne meure pas à petit feu dans le centre, il a demandé au député maire de « relier le centre-ville avec la zone commerciale ». **Sa conclusion : « Je ne comprends pas qu'un élu communiste tente [ndlr : tende] la perche au capitalisme. » Conclusion qui peut aussi s'appliquer au maire de Marly... »**<sup>(8)</sup>. Comme Alain Bocquet, Fabien Thiémé, le maire de Marly, est adhérent du PCF (cf <http://nord.pcf.fr/-Maires-Communistes-et-Republicains-.html>).

Pour la petite histoire, dans le n° de mai 2012 de la lettre du député Alain Boquet « Dignité & Respect, Journal de l'Humain » (<http://nord.pcf.fr/Halte-a-la-vie-Chere,2084.html>), l'article en première page est intitulé « Halte à la vie chère ! », titre proche du slogan publicitaire « Vivons mieux. Vivons moins cher. » d'Auchan (cf <http://www.auchan.fr/accueil>). Suit en pages 2-3 l'article « Pauvres & riches » où sont évoqués les milliardaires qui s'exhibent et ceux qui restent discrets, sans pourtant que ne soit mentionnée la famille Mulliez (propriétaire d'Auchan), pourtant réputée pour sa discrétion...

## Notes

(0) Article « Auchan Petite-Forêt : le développement durable érigé en priorité, l'extension de la zone toujours en réflexion » de lavoixeco.com du 31/01/2012 : [http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A\\_la\\_loupe/L\\_actualite\\_de\\_la\\_galaxie\\_Mulliez/2012/01/31/article\\_auchan-petite-foret-le-developpement-dur.shtml](http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A_la_loupe/L_actualite_de_la_galaxie_Mulliez/2012/01/31/article_auchan-petite-foret-le-developpement-dur.shtml)

(1) Article " Auchan ne partirait pas " : <http://auchanvalsud.unblog.fr/2009/11/23/auchan-ne-partirait-pas>

(2) Article " Valenciennes : Auchan investit toujours à Val'sud " de lavoixeco.com du 07/10/2011 : [http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A\\_la\\_loupe/L\\_actualite\\_de\\_la\\_galaxie\\_Mulliez/2011/10/07/article\\_auchan-investit-toujours-a-val-sud.shtml](http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A_la_loupe/L_actualite_de_la_galaxie_Mulliez/2011/10/07/article_auchan-investit-toujours-a-val-sud.shtml)

(3) Article "[Transfert d'Auchan de Valenciennes vers Marly : une porte s'est ouverte](#)" de lavoixdunord.fr du 27/01/2011 :

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2011/01/27/article\\_transfert-d-auchan-de-valenciennes-vers.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2011/01/27/article_transfert-d-auchan-de-valenciennes-vers.shtml)

(4) Article "Valenciennes: la CDAC donne son feu vert au transfert d'Auchan vers Marly" :  
<http://auchanvalsud.unblog.fr/2011/01/27/transfert-dauchan-de-valenciennes-vers-marly-une-porte-sest-ouverte/>

(5) Article " Auchan à Marly : le feu vert de la commission départementale d'aménagement commercial " de lavoixeco.com du 11/05/2012 :  
[http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A\\_la\\_loupe/L\\_actualite\\_de\\_la\\_galaxie\\_Mulliez/2012/05/11/article\\_auchan-a-marly-le-feu-vert-de-la-commiss.shtml](http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A_la_loupe/L_actualite_de_la_galaxie_Mulliez/2012/05/11/article_auchan-a-marly-le-feu-vert-de-la-commiss.shtml)

(6) Article " Marly se battra « becs et ongles » pour le transfert d'Auchan-Valenciennes et l'arrivée de Castorama " de lavoixdunord.fr du 10/02/2012 :  
[http://www.lavoixdunord.fr/Region/Breves/Breves\\_Economie/2012/02/10/article\\_marly-se-battra-quot-becs-et-ongles-quot.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Region/Breves/Breves_Economie/2012/02/10/article_marly-se-battra-quot-becs-et-ongles-quot.shtml)

(7) Article " Et si, finalement, Auchan restait à Valenciennes... tout en déménageant à Marly ? " de lavoixdunord.fr du 16/12/2009 :  
[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2009/12/16/article\\_et-si-finalement-auchan-restait-a-valenc.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2009/12/16/article_et-si-finalement-auchan-restait-a-valenc.shtml)

(8) Article de lavoixdunord.fr du 28/04/2012 sur Valenciennes :  
[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/28/article\\_valenciennes-lavoixdunord-fr.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/28/article_valenciennes-lavoixdunord-fr.shtml)

(9) Article « Le Valenciennois pôle régional du commerce en 2020 ? Là, il y a débat... » de lavoixdunord.fr du 18/01/2012 :  
[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Avesnes\\_sur\\_Helpe/actualite/Secteur\\_Avesnes\\_sur\\_Helpe/2012/01/18/article\\_le-valenciennois-pole-regional-du-commer.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Avesnes_sur_Helpe/actualite/Secteur_Avesnes_sur_Helpe/2012/01/18/article_le-valenciennois-pole-regional-du-commer.shtml)

(10) Le livre blanc du commerce en Grand-Hainaut est téléchargeable ici :  
[http://www.grandhainaut.cci.fr/files/2012/05/CCI\\_GH\\_livre\\_blanc\\_commerce.pdf](http://www.grandhainaut.cci.fr/files/2012/05/CCI_GH_livre_blanc_commerce.pdf)

(11) d'après le site Internet de la direction départementale des territoires et de la mer (préfecture du Nord) : <http://www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr/scot-du-valenciennois-r737.html>  
et [http://www.scot-valenciennois.fr/sites/default/files/deliberation\\_revisionsd\\_211009.pdf](http://www.scot-valenciennois.fr/sites/default/files/deliberation_revisionsd_211009.pdf)

(12) Article « Transfert d'Auchan à Marly, Laurent Depagne dit non » de lavoixdunord.fr du 30/04/2012 :  
[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/30/article\\_transfert-d-auchan-a-marly-laurent-depag.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/30/article_transfert-d-auchan-a-marly-laurent-depag.shtml)

(13) Article « La CCI Grand Hainaut critique fortement l'implantation d'Auchan à Marly » de L'Observatoire du Valenciennois du 28/05/2012 :  
<http://www.lobservateurduvalenciennois.fr/28052012La-CCI-Grand-Hainaut-critique-fortement-139implantation-d39Auchan-agrave-Marly.media?a=4395>

(14) Article « Des voix s'élèvent contre le projet d'Auchan à Marly » de lavoixdunord.fr du 30 mai 2012 : <http://www.lavoixdunord.fr/region/des-voix-s-elevent-contre-le-projet-d-auchan-a-marly-jna27b0n480315>

(15) Communiqué de presse « CDAC / Auchan MARLY » de la CCI Grand Hainaut du 24 mai 2012 : [http://www.grandhainaut.cci.fr/files/2012/05/2012\\_05\\_24\\_-CP-AUCHAN-MARLY.pdf](http://www.grandhainaut.cci.fr/files/2012/05/2012_05_24_-CP-AUCHAN-MARLY.pdf)

(16) Article « La ville n'est pas favorable à l'installation d'Auchan dans la zone des Dix-Muids, à Marly » de [lavoixdunord.fr](http://lavoixdunord.fr) du 29/09/2010 :  
[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Autour\\_de\\_Valenciennes/Agglomeration\\_de\\_Valenciennes/2010/09/29/article\\_la-ville-n-est-pas-favorable-a-l-install.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Autour_de_Valenciennes/Agglomeration_de_Valenciennes/2010/09/29/article_la-ville-n-est-pas-favorable-a-l-install.shtml)



**(0) Article « Auchan Petite-Forêt : le développement durable érigé en priorité, l'extension de la zone toujours en réflexion » de lavoixeco.com du 31/01/2012**

[http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A\\_la\\_loupe/L\\_actualite\\_de\\_la\\_galaxie\\_Mulliez/2012/01/31/article\\_auchan-petite-foret-le-developpement-dur.shtml](http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A_la_loupe/L_actualite_de_la_galaxie_Mulliez/2012/01/31/article_auchan-petite-foret-le-developpement-dur.shtml)

## L'actualité de la galaxie Mulliez

### GRANDE DISTRIBUTION

## **Auchan Petite-Forêt : le développement durable érigé en priorité, l'extension de la zone toujours en réflexion**

mardi 31.01.2012, 05:35



Philippe Grevendal, entouré de son adjoint, Régis Brisot, et de Frédéric Barbey. PHOTO DIDIER CRASNAULT

Après l'année **du cinquantenaire du groupe, Auchan fête** un nouvel anniversaire en 2012 : les quarante ans du magasin de Petite-Forêt. En attendant de souffler les bougies, le directeur a annoncé ses projets lors des vœux à la presse : une politique, plus affirmée encore, tournée vers le développement durable et une réflexion sur l'avenir de la zone commerciale. S'étendra ? S'étendra pas ?

**2012 : le développement durable toujours érigé en priorité.-** C'est un ancien « voisin », Vincent Mignot, ex-directeur de l'hyper d'Escaudoevres (près de Cambrai) devenu directeur général d'Auchan France, qui a développé cette opération, fixant comme objectif premier « des actions concrètes sur le terrain ». Bon élève, le site franc-forésien avait pris un peu d'avance en créant un Comité développement durable dirigé par le patron du magasin Philippe Grevendal, destiné à créer une dynamique écocitoyenne concrète.

La démarche est reconduite cette année autour des mêmes thématiques : tri des déchets, réduction des consommations d'énergie, vente de produits issus du commerce équitable. Les premiers résultats sont probants : 2 800 tonnes déchets évacués par an (chiffres 2011), dont une grande partie - 88 % - est recyclée par des prestataires et une réduction de 20 % des consommations d'énergie. « Nous multiplions aussi les actions pour réduire les transports », ajoute Frédéric Barbey, responsable de l'exploitation technique, citant l'exemple « des presses utilisées sur place » pour réduire les déchets. Les actions de sensibilisation lancées en 2011 à destination des salariés et des clients sont toujours au programme.

**2012, année d'extension ?-** Les demandes sont nombreuses pour l'implantation de nouvelles enseignes autour d'Auchan.

Marc Bury, le maire de Petite-Forêt, l'avait rappelé dans nos colonnes le 13 janvier. Philippe Grevendal verrait ça d'un bon œil, qui souhaite « non pas agrandir mais moderniser le

magasin ». À cette condition : « On le fera quand la zone d'activités commerciales s'étendra. Il y a une problématique réelle, c'est celle des accès. Cette zone doit être puissante car c'est le dernier rempart avant l'"évasion" des clients vers Lille mais cela nécessite de vrais avancements (en matières d'infrastructures routières). »

Signe encourageant, l'installation, en décembre, d'un feu dynamique à la place du stop à la sortie de l'A 23. « Si on veut développer l'attractivité du site, il faut absolument désenclaver cette zone », répète le patron d'Auchan Petite-Forêt. Un coup d'oeil sur le parking de la zone le vendredi soir ou le samedi suffit à lui donner raison. Le contournement Nord résoudra-t-il tous les problèmes ? L'avenir le dira. Il restera alors vingt-cinq hectares à exploiter autour de l'hyper.

S. P.

La Voix du Nord

(1) article " **Auchan ne partirait pas** " :

<http://auchanvalsud.unblog.fr/2009/11/23/auchan-ne-partirait-pas>

## **AUCHAN VAL SUD**

LE BLOG DES SALAIRES D'AUCHAN VALENCIENNES

## **AUCHAN NE PARTIRAIT PAS**

Posté dans 23 novembre, 2009 dans [Auchan Marly](#).



**Et le petit Auchan ?**- Question du socialiste Jean-Luc Chagnon. Puisque le projet global ANRU prévoit sa restructuration sur site, l'enseigne ne partirait donc plus à Marly aux Dix-Muids, comme cela avait été envisagé un temps ? Dominique Riquet n'avait jamais vu ce possible départ d'un bon oeil. Il a laissé entendre jeudi que celui-ci n'est plus d'actualité. Guy Marchant confirme. Crise, et surtout changement de mode de consommation aidant, la mode est moins aux paquebots qu'aux centres commerciaux intermédiaires. Vu comme trop étriqué il y a encore quelques années, le « petit » Auchan (243 salariés quand même, excusez du peu !) serait-il finalement... à la bonne taille ?

### **Valenciennes : des travaux dès 2011, pour faire de l'axe Pompidou un vrai boulevard urbain**

Un secteur remodelé en profondeur, entre le centre de secours et le «petit» Auchan PHOTO BRUNO FAVA |

Une simple décision administrative d'extension de la mission du cabinet-conseil chargé de suivre les travaux de l'ANRU. Mais c'est par ce biais que le conseil de Valenciennes jeudi a lancé l'un des grands projets de la mandature : transformer, de fond en comble, l'une des principales entrées de ville ; l'avenue Georges-Pompidou

> **L'état des lieux.**- Pour l'instant, ce n'est qu'une vulgaire bretelle d'autoroute, où les voitures filent entre les barrières de sécurité. Et l'avenue Pompidou n'a jamais été que ça, un coup de canif dans le tissu urbain. Le conseiller Jean-Claude Dulieu a signalé qu'en 1989 déjà il avait demandé d'y réfléchir. Et même de décaisser la voie, ce qui aurait facilité l'arrivée du tram, d'ailleurs. « Mais mieux vaut tard que jamais. » Aujourd'hui, la municipalité s'y attaque, dans la logique de l'ANRU qui a déjà redessiné de fond en comble le faubourg de Cambrai. Au delà,

précise l'adjoint à l'urbanisme Guy Marchant, c'est à l'ensemble des entrées de ville que la municipalité réfléchit. Boulevard Désandrouin, Macarez, Lomprez...

> **Le principe.**- La bretelle Pompidou va devenir le boulevard Pompidou. Une vraie rue : réduction de l'emprise de voirie, mais aussi nouvelles intersections. Deux voiries transversales seront percées, l'une sur l'arrière du cinéma le Gaumont, l'autre entre Auchan et la maison de quartier flambant neuve du faubourg de Cambrai. Pour désenclaver tout le secteur. Demain, on roulera à 50 km/h sur Pompidou.

> **Bouchons ?**- L'automobile ne sera plus la reine des lieux. Y aura-t-il un prix à payer ? On voit d'ici les bouchons du lundi matin, en provenance de l'A 2. Guy Marchant tempère. L'Équipement a fait des projections. Ça passe. Mais clairement, le réaménagement repose aussi sur un pari : la baisse graduelle de la circulation automobile vers les hyper-centres. La ville de demain, en somme. Mais ce sera coton durant les travaux, ça, c'est sûr.

## **Une zone d'activités et un village automobile**

> **De la place pour de nouvelles activités.**- C'est l'autre objectif. récupérer du foncier en réduisant l'emprise routière. Vital, ne serait-ce que pour le centre de secours, qui va grandir, et qui est enclavé. Côté faubourg de Cambrai, on attend aussi l'arrivée de nouvelles activités tertiaires. Et même d'un « village automobile » flambant neuf, regroupant côte à côte plusieurs concessionnaires majeurs de la place, tous à l'étroit et qui piaffent d'impatience, paraît-il. Même logique de l'autre côté de Pompidou, à la Briquette. La mairie a racheté le centre commercial en friches près du bowling. Il sera bientôt rasé.> **Et le petit Auchan ?**- Question du socialiste Jean-Luc Chagnon. Puisque le projet global ANRU prévoit sa restructuration sur site, l'enseigne ne partirait donc plus à Marly aux Dix-Muids, comme cela avait été envisagé un temps ? Dominique Riquet n'avait jamais vu ce possible départ d'un bon oeil. Il a laissé entendre jeudi que celui-ci n'est plus d'actualité. Guy Marchant confirme. Crise, et surtout changement de mode de consommation aidant, la mode est moins aux paquebots qu'aux centres commerciaux intermédiaires. Vu comme trop étriqué il y a encore quelques années, le « petit » Auchan (243 salariés quand même, excusez du peu !) serait-il finalement.... à la bonne taille ?

**Quand ?**- Premiers coups de pioche dès mars-avril 2011, côté bretelle sur l'A 2, qui sera déviée. La Ville est très pressée.

Forcément, puisqu'on compte sur la rénovation urbaine pour cofinancer les travaux (entre 3 et 5 millions d'euros au bas mot). Du coup, on attend 60 % de subventionnement. Merci qui ? Merci l'ANRU. •

SOURCE LA VOIX DU NORD

T. T.

(2) Article " **Valenciennes : Auchan investit toujours à Val'sud** " de lavoixeco.com du 07/10/2011

[http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A\\_la\\_loupe/L\\_actualite\\_de\\_la\\_galaxie\\_Mulliez/2011/10/07/article\\_auchan-investit-toujours-a-val-sud.shtml](http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A_la_loupe/L_actualite_de_la_galaxie_Mulliez/2011/10/07/article_auchan-investit-toujours-a-val-sud.shtml)

## **L'actualité de la galaxie Mulliez**

### **GALAXIE MULLIEZ**

#### **Valenciennes : Auchan investit toujours à Val'sud**

vendredi 07.10.2011, 05:28

Aussi appelé **Auchan Val'sud** ou « petit Auchan », **Auchan Valenciennes date d'une trentaine d'années**. Celui de Petite-Forêt approche de la quarantaine ; il a été créé en 1972. Le magasin, enclavé entre le quartier de la Briquette et l'avenue Georges-Pompidou, dispose d'une surface commerciale de 7 000 m<sup>2</sup>. 280 collaborateurs y travaillent.

Un projet de création d'un immense magasin avec galerie marchande à Marly, à la lisière de Saultain (10 000 m<sup>2</sup> de magasin et 3 500 m<sup>2</sup> de galerie marchande soit une soixantaine de boutiques), n'empêche pas Auchan d'investir à Valenciennes « pour le confort d'achat des clients et pour les conditions de travail de nos collaborateurs », précise le directeur.

**Des investissements, du chauffage.** Les clients se plaignaient, l'hiver, d'avoir froid dans le magasin. « Ça y est, se félicite Shen Hui. À partir de fin octobre, nous aurons un nouveau chauffage dans le magasin. Ce sera bien pour nos clients et notre personnel. »

**La réception couverte.** Pour cet hiver, la réception bénéficiera d'une couverture ce qui devrait là encore améliorer les conditions de travail : « C'est un projet important pour nos collaborateurs. »

**Le froid central.** D'ici à l'année prochaine, les meubles froids de plusieurs rayons vont être changés dans les rayons boucherie ou fromage par exemple. « Ça sera plus moderne pour les clients et plus respectueux des normes environnementales. »

VÉ. B.

La Voix du Nord

(3) Article "[Transfert d'Auchan de Valenciennes vers Marly : une porte s'est ouverte](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2011/01/27/article_transfert-d-auchan-de-valenciennes-vers.shtml)" de [lavoixdunord.fr](http://www.lavoixdunord.fr) du 27/01/2011

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2011/01/27/article\\_transfert-d-auchan-de-valenciennes-vers.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2011/01/27/article_transfert-d-auchan-de-valenciennes-vers.shtml)

[Accueil](#) » [Edition Valenciennes](#) » [Actualité Valenciennes](#) »

- Actualité Valenciennes

## Transfert d'Auchan de Valenciennes vers Marly : une porte s'est ouverte

jeudi 27.01.2011, 05:22 - PAR SÉBASTIEN CHÉDOZEAU



La décision du SIPES pourrait ouvrir la voie au déménagement du petit Auchan. PHOTO DIDIER CRASNAULT.

### | GRANDE DISTRIBUTION |

La modification du schéma directeur d'aménagement stagnait dans les tuyaux depuis 2007. Entérinée le 14 décembre, elle ouvre la voie à l'implantation du centre de formation des apprentis à Bruay-sur-l'Escaut et peut-être au transfert d'Auchan du côté de Marly. Pas sûr toutefois qu'il ne faille pas encore franchir quelques chausse-trappes. La FTIAVAL, qui réunit les travailleurs indépendants de l'arrondissement, promet d'en référer à la justice.

Sans en revenir au néolithique, il faut remonter loin pour retrouver l'origine de l'affaire. Noël Malvache était encore de ce monde début 2007, et présidait le SIPES (Syndicat intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur), dont l'un des grands mérites est de réunir l'ensemble des communes de l'arrondissement de Valenciennes à l'exception d'Émerchicourt. C'est à ce titre que le maire de Saultain avait amorcé la pompe d'une modification du SDAU, ce schéma directeur fixant toutes les règles d'aménagement et d'urbanisme. L'idée était d'intervertir la vocation de zones d'activités économiques, pour pouvoir réimplanter au Marais de l'Épaix, à Bruay-sur-l'Escaut, le centre de formation des apprentis actuellement à Prouvy. Par ce tour de passe-passe réglementaire, la ZAE « commerces et loisirs » de 15 ha qui devait à l'origine voir le jour à Bruay était dans le même temps transférée à Marly, aux Dix-Muids.

Le décès subit de Noël Malvache, les élections municipales, puis le renouvellement du syndicat en 2008 avaient mis l'opération en sommeil. Sans pour autant l'enterrer. L'urgence à la réactiver

aurait été dictée par l'impatience de la Région, désireuse semble-t-il de voir le CFA sortir de sa vétusté. À force d'inertie, « le risque était qu'il s'implante ailleurs », soutient ainsi Michel Blaise, successeur de Noël Malvache à la tête du SIPES.

Problème : l'enquête publique préalable à la modification, qui s'est déroulée du 6 septembre au 6 octobre 2010, n'est pas exactement allée dans le sens désiré par ses initiateurs. C'est que la perspective d'ouvrir la boîte de Pandore, en rendant possible l'implantation d'une zone commerciale à Marly et donc l'arrivée d'Auchan, a réveillé toutes les vieilles oppositions : celles de la FTIAVAL (Fédération des travailleurs indépendants de l'arrondissement de Valenciennes), des unions du commerce du secteur, des communes de Saint-Saulve, Aulnoy-lez-Valenciennes, Saultain, Préseau... Jusqu'au commissaire enquêteur qui a fini par émettre des réserves dans ses conclusions.

Tout cela n'a pas empêché le SIPES d'aller au bout de sa démarche via une délibération adoptée le 14 décembre par 24 voix pour et... 3 contre. Passage en force ? Michel Blaise répond : « Je suis là pour faire appliquer la démocratie. » Nouveau problème : cette modification du SDAU, décidée à la hussarde estiment certains, pourrait être balayée par le SCOT (schéma de cohérence territoriale), dont les préconisations, dictées entre autres par les principes du Grenelle de l'environnement, s'imposeront à compter du premier semestre 2013. « Cette modification n'intervient pas au meilleur moment, j'en ai conscience, admet Michel Blaise. Le moment venu, les élus prendront leurs responsabilités. » Ils les ont déjà prises d'une certaine manière en donnant leur feu vert : c'est le cas de Valenciennes Métropole, de la Porte du Hainaut, de la communauté de communes rurales de la vallée de la Scarpe. Mais aussi de la préfecture ou du parc naturel régional. Tout ce petit monde est désormais suspendu à un recours toujours possible devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification officielle de la délibération. La FTIAVAL ne s'en privera pas : au nom des petits commerces, à qui l'agglo « retire d'une main ce qu'elle leur donne de l'autre, nous n'allons pas laisser passer ça », tempête Jean-Robert Delbauffe, le nouveau président. Et si la porte, sur Auchan, se refermait déjà ? •

**(4) Article "Valenciennes: la CDAC donne son feu vert au transfert d'Auchan vers Marly" de lavoixdunord.fr du 10/05/2012**

[http://www.lavoixdunord.fr/actualite/L\\_info\\_en\\_continu/Region/2012/05/10/article\\_valenciennes-la-cdac-donne-son-feu-vert.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/actualite/L_info_en_continu/Region/2012/05/10/article_valenciennes-la-cdac-donne-son-feu-vert.shtml)

[Accueil](#) » [L'info en continu](#) » [Brèves Région](#) »

- Brèves Région

## **Valenciennes: la CDAC donne son feu vert au transfert d'Auchan vers Marly**

jeudi 10.05.2012, 18:55 - La Voix du Nord

| **Région** |

La commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), qui se réunissait ce jeudi après-midi dans les locaux de la préfecture du Nord, a donné un avis favorable au transfert d'Auchan Valenciennes vers la commune voisine de Marly.

Enclavé à la sortie sud de la ville centre (dont le représentant s'est abstenu), l'hypermarché en profitera pour s'agrandir : le projet porté par un investissement de 50 millions d'euros prévoit 13 300 m<sup>2</sup> de surface commerciale, dont 3 300 m<sup>2</sup> de galerie marchande. Les opposants à cette extension, parmi lesquels les plus virulents sont les petits commerçants réunis en fédération (la FTIAVAL), ne siégeant pas en CDAC, la décision ne faisait guère de doute : sur les huit membres de la commission, cinq ont voté pour, trois se sont abstenus.



(5) Article " Auchan à Marly : le feu vert de la commission départementale d'aménagement commercial " de lavoixeco.com du 11/05/2012

[http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A\\_la\\_loupe/L\\_actualite\\_de\\_la\\_galaxie\\_Mulliez/2012/05/11/article\\_auchan-a-marly-le-feu-vert-de-la-commiss.shtml](http://www.lavoixeco.com/actualite/Dossiers/A_la_loupe/L_actualite_de_la_galaxie_Mulliez/2012/05/11/article_auchan-a-marly-le-feu-vert-de-la-commiss.shtml)

## L'actualité de la galaxie Mulliez

### GRANDE DISTRIBUTION

## Auchan à Marly : le feu vert de la commission départementale d'aménagement commercial

vendredi 11.05.2012, 07:50



Depuis longtemps à l'étroit dans ses murs, Auchan va pouvoir prendre ses aises à Marly.

Le maire de Marly, Fabien Thiémé, était un homme heureux hier après-midi à la sortie d'une réunion « décisive » pour le transfert d'Auchan de Valenciennes sud vers Marly. Comme un seul homme ou presque (5 voix pour, 3 abstentions), la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a donné son feu vert. L'union des unions commerciales du Hainaut, la FTIAVAL, ne laissera pas faire.

L'information, dont nous lui offrons pourtant la primeur, l'a laissé de marbre. C'est qu'elle ne recélait dans son esprit aucune surprise. « Ça ne m'étonne absolument pas que cela soit passé en commission », tranche Jean-Robert Delbauffe, le président de la FTIAVAL, Fédération des travailleurs indépendants de la région de Valenciennes que l'on sait opposée de longue date à l'implantation d'un mastodonte sur le territoire marlyisien, style Auchan et ses 13 300 m<sup>2</sup> de surface commerciale. « Ça se jouera au tribunal », poursuit-il, nullement découragé par la décision récente du tribunal administratif de débouter la FTIAVAL, après son recours formé dans l'espoir d'annuler une délibération du SIPES (Syndicat intercommunal pour l'enseignement supérieur) de décembre 2010 intervertissant la vocation de zones économiques.

Et voilà comment le centre de formation des apprentis atterrira finalement à Bruay-sur-l'Escaut, au Marais de l'Épaix, et **Auchan... à Marly**. La FTIAVAL a fait appel devant la cour administrative éponyme, à Douai, formé un autre recours pour casser la modification du PLU (plan local d'urbanisme) votée en février par le conseil municipal marlyisien, et s'attaquera, c'est certain, à la décision de la CDAC. Une stratégie de l'enlisement qui va bien aux petits commerçants, désireux de jouer la montre avant de retourner, peut-être, la situation à leur avantage.

Maigre consolation du scrutin d'hier : Valenciennes s'est abstenue, en conformité avec une position qu'elle défend depuis des années. Le 16 février, dans nos colonnes, Laurent Degallaix avait de nouveau exprimé le « oui mais » de la ville centre face au transfert de « son » Auchan vers Marly. Pas question de se retrouver avec une friche en pleine émergence d'un pôle de développement économique le long de l'avenue Pompidou.

Exprimées différemment, ces réticences contrastaient avec la joie authentique qui irradiait hier de Fabien Thiémé. Encore à Lille, où il s'était déplacé en personne pour apporter au vote la voix de sa ville, le maire de Marly ne touchait plus terre : « Quand je vois ce que cela va représenter pour les demandeurs d'emploi (1) ! Vous verrez, on va attirer les Belges. Ça va nous permettre de construire l'avenir ! »

Dans le livre blanc qu'elle avait présenté en janvier, la chambre de commerce et d'industrie du Grand Hainaut ne partageait pas la même analyse, estimant l'offre en grandes surfaces suffisante dans le Valenciennois. Marly ne marche pas seule : hier en CDAC, les représentants du SIPES, de Valenciennes Métropole et du conseil général, pour ne citer que les élus locaux, ont aussi donné leur feu vert au transfert et à l'agrandissement d'Auchan. •

1. - Le projet porté par Auchan, qui représentera un investissement de 50 ME, prévoit 475 emplois, dont 300 seraient créés.

PAR SÉBASTIEN CHÉDOZEAU

**(6) Article " Marly se battra « becs et ongles » pour le transfert d'Auchan-Valenciennes et l'arrivée de Castorama " de lavoixdunord.fr du 10/02/2012**

[http://www.lavoixdunord.fr/Region/Breves/Breves\\_Economie/2012/02/10/article\\_marly-se-battra-quot-becs-et-ongles-quot.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Region/Breves/Breves_Economie/2012/02/10/article_marly-se-battra-quot-becs-et-ongles-quot.shtml)

[Accueil](#) » [Région](#) » [L'info en continu](#) » [L'info en continu - Economie](#) »

**Marly se battra "becs et ongles" pour le transfert d'Auchan-Valenciennes et l'arrivée de Castorama**

L'info en continu - Economie

## **Marly se battra "becs et ongles" pour le transfert d'Auchan-Valenciennes et l'arrivée de Castorama**

vendredi 10.02.2012, 11:17 - La Voix du Nord



Marly se battra "becs et ongles" pour le transfert d'Auchan-Valenciennes et l'arrivée de Castorama

### **| Région |**

Après concertation publique, le commissaire enquêteur a rendu, le 26 janvier, un avis favorable à la révision simplifiée du plan local d'urbanisme de la ville de Marly, concernant une parcelle de 13 hectares convoitée depuis longtemps par le groupe Auchan, sur la zone d'activités des Dix-Muids.

Et le conseil municipal a entériné, hier soir, la modification de zonage ; le site qui ne pouvait accueillir jusqu'alors que des activités industrielles et artisanales aura désormais une vocation commerciale et de loisirs.

"Vous déroulez le tapis rouge à Auchan", s'est ému un élu socialiste auprès du maire, inquiet de voir, avec le transfert de l'enseigne de Valenciennes vers Marly, déséquilibrer l'offre commerciale locale. De craindre notamment pour l'avenir du Carrefour market marlyzien, qui serait alors situé à quelques centaines de mètres de là.

"On a un défi à relever, celui de développer Marly pour les décennies à venir", lui a répondu le maire Fabien Thiémé, évoquant les 475 emplois à la clé (dont 300 créations): "dans une ville de 12 000 habitants qui compte 1000 chômeurs, ça compte. Je ne vais pas faire la fine bouche". Surtout aussi face à la manne financière annoncée : 1,365 millions d'euros pour la taxe d'aménagement, puis chaque année 248 000 en taxe foncière.

Véritable serpent de mer, ce projet de transfert semble, cette fois, bien calé dans les starting-blocks. Le passage en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) est

prévu le mois prochain. Outre le transfert des 10 000m<sup>2</sup> d'Auchan avec une galerie gonflée de 30 enseignes, le maire a également annoncé, au conseil, que "Castorama était prêt à s'implanter sur 14 500m<sup>2</sup>", avec là à la clé, 200 emplois.

"Ce n'est pas encore fait... C'est toujours un rêve... Ce n'est pas nous qui aurons le dernier mot", a voulu tempérer l'adjointe Thérèse Ledrôle, songeant sans doute aux obstacles qui pourraient encore se dresser sur la route d'Auchan. Car la ville de Marly sait que le projet est loin de faire l'unanimité dans l'arrondissement... Mais "je me battraï becs et ongles", a averti Fabien Thiémé.

Cécile THIEBAUT

Plus de détails dans votre édition de Valenciennes demain

**(7) Article " Et si, finalement, Auchan restait à Valenciennes... tout en déménageant à Marly ? " de lavoixdunord.fr du 16/12/2009**

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2009/12/16/article\\_et-si-finalement-auchan-restait-a-valenc.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2009/12/16/article_et-si-finalement-auchan-restait-a-valenc.shtml)

Actualité Valenciennes

## **Et si, finalement, Auchan restait à Valenciennes... tout en déménageant à Marly ?**

mercredi 16.12.2009, 05:05 - La Voix du Nord

### **| GRANDE DISTRIBUTION |**

À propos d'Auchan, Fabien Thiémé s'évertue à rester mesuré bien qu'on le sente tenté à l'idée qu'une grande surface puisse s'implanter sur ses terres - et on le comprend vu le potentiel d'une telle opération en terme de création d'emplois. ...

« Toutes les conditions ne sont pas réunies pour concrétiser le projet à court terme », confiait-il hier dans nos colonnes, empruntant à un registre qui n'était pas vraiment celui de son prédécesseur à l'hôtel de ville marlysisien. En remettant sur la table, début 2007, un sujet que d'aucuns pensaient enterré, Philippe Duée avait voulu prendre tout le monde de vitesse. Le tapis rouge déroulé sous les pieds d'Auchan, qui avait acquis 172 473 m<sup>2</sup> sur la zone des Dix-Muids, les chausse-trappes s'étaient dressés : les intérêts individuels en même temps que la proximité des élections municipales de 2008 finirent par geler le dossier.

En ce prononçant tour à tour en faveur de la création d'une zone de « commerces-loisirs » aux Dix-Muids, Valenciennes Métropole et le SIPES (Syndicat intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur dans l'arrondissement de Valenciennes) avaient pourtant créé dès 2007 les conditions de l'implantation d'Auchan sur le territoire marlysisien. Les préconisations du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) s'imposant jusqu'en 2012 - le SCOT (schéma de cohérence territoriale) prendra ensuite le relais - le dossier pourrait très bien revenir sur le haut de la pile. Dominique Riquet a de nouveau fait valoir ses réticences quant à un départ d'Auchan Val-Sud ? Rien ne dit en l'état que le distributeur nordiste ait effectivement décidé de plier bagages. Il se pourrait même qu'il reste, mais sous une autre enseigne (Simply Market ?), ce que laisseraient accroire de récents propos tenus par Guy Marchant, adjoint à l'urbanisme.

Cette réorientation du magasin de Val-Sud n'irait pas forcément à l'encontre d'une implantation à Marly, où les contours du projet seraient toujours les mêmes : une grande surface de 10 000 m<sup>2</sup> que complèteraient 3 000 m<sup>2</sup> de galerie commerciale. En l'état, du côté d'Auchan, tant au service communication qu'à la direction du magasin de Valenciennes, nul n'infirmes ni ne confirme l'information.

L'hypothèse, bien réelle, est alimentée par la perspective de voir arriver, à côté de l'hypermarché, une enseigne spécialisée dans l'équipement de la maison, du type Alinéa, qui appartient au groupe Auchan (1). Valenciennes Métropole aurait aussi à coeur de rattraper le retard pris par son territoire, ces dernières années, en matière d'équipements commerciaux : Leclerc a investi Saint-Amand où il projette de s'agrandir, la zone d'activités de La Sentinelle

s'est construite de manière un rien anarchique, et le centre commercial des Portes de l'Avesnois, au Quesnoy, capte une partie de sa clientèle dans le Valenciennois. Il est temps de réagir. •

SÉBASTIEN CHÉDOZEAU

1. - Un temps évoquée, l'irruption du mastodonte Ikea dans le paysage ne serait plus vraiment d'actualité.

**(8) Article de lavoixdunord.fr du 28/04/2012 sur l'actualité de Valenciennes**

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/28/article\\_valenciennes-lavoixdunord-fr.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/28/article_valenciennes-lavoixdunord-fr.shtml)

[Accueil](#) » [Edition Valenciennes](#) » [Actualité Valenciennes](#) »

- Actualité Valenciennes

## **valenciennes@lavoixdunord.fr**

samedi 28.04.2012, 05:02 - La Voix du Nord

### **| LES ÉCHOS DE L'ESCAUT |**

- **Saint-Amand est aussi la cible de la FTIAVAL**

Jean-Robert Delbauffe, président de la FTIAVAL, se bat, avec ses adhérents, contre le transfert d'Auchan Valenciennes à Marly. Mais il dénonce un autre projet : la zone commerciale de Saint-Amand. « Son centre-ville est en train de mourir », affirme-t-il. Et pour le prouver, il s'appuie sur le témoignage de commerçants amandinois. Le président de la FTIAVAL a été reçu par Alain Bocquet et il a ainsi pu lui dire « tout le mal que je pense de sa politique d'implantation ». Pour que le commerce ne meure pas à petit feu dans le centre, il a demandé au député maire de « relier le centre-ville avec la zone commerciale ». Sa conclusion : « Je ne comprends pas qu'un élu communiste tente la perche au capitalisme. » Conclusion qui peut aussi s'appliquer au maire de Marly...

- **Pas autant de créations d'emploi**

Pour défendre le projet d'Auchan à Marly, Fabien Thiémé, maire de cette commune, annonce 475 emplois dont trois cents créations. « Faux » rétorque Jean-Robert Delbauffe qui a fait ses calculs. Il y aura des transferts de personnels de Valenciennes à Marly. Et puis parce que cet hyper va faire « mourir les commerces de proximité et leurs employés. Ça ne sera donc pas mieux. Qui plus est, Auchan et sa galerie vont créer des emplois mais précaires ».

- **Auchan mais aussi le tram**

On l'a vu en page 9, le transfert du « petit Auchan » de Valenciennes à Marly inquiète très fortement les commerçants de Valenciennes mais aussi des communes alentours comme Marly, Saint-Saulve et Saultain pour ne citer qu'elles. Un autre projet leur donne le blues : le tram. Jean-Robert Delbauffe voit ce qui se passe en ce moment du côté de Bruay ou d'Escautpont. Une galère pour les riverains mais aussi et surtout les commerçants. « Ils ont cru que ça allait aller vite ». Mais non. Ça ne va pas aussi vite que prévu et forcément le chantier gêne pas mal de monde. À Valenciennes d'ici à quelques mois, il craint que ça ne soit pareil : « Il va y avoir de la casse. » Quant aux indemnités promises, « *de la poudre aux yeux* » !

- **Et le CFA ?**

Jean-Robert Delbauffe a eu l'occasion de le dire au représentant de la chambre de métiers du Nord. Il n'est pas opposé au projet de CFA. Au contraire, « dans nos métiers, on a besoin d'apprentis ». Pour mémoire, le CFA devait être construit sur la zone des Dix-Muids. Hors, cette zone, déclassée, et passée de zone industrielle à commerciale, devrait accueillir un Auchan de 10 000 m<sup>2</sup> ; le CFA s'implanter à Bruay. Si toutefois la CDAC donne son feu vert le jeudi 10

mai. Les deux projets sont donc étroitement liés. Et l'un ne se fera pas sans l'autre. Pour le nouveau CFA, Jean-Robert Delbauffe a d'autres endroits à proposer : « Denain ou Marly, « à la place d'Auchan ».



**(9) Article « Le Valenciennois pôle régional du commerce en 2020 ? Là, il y a débat... » de lavoixdunord.fr du 18/01/2012**

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Avesnes\\_sur\\_Helpe/actualite/Secteur\\_Avesnes\\_sur\\_Helpe/2012/01/18/article\\_le-valenciennois-pole-regional-du-commer.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Avesnes_sur_Helpe/actualite/Secteur_Avesnes_sur_Helpe/2012/01/18/article_le-valenciennois-pole-regional-du-commer.shtml)  
[Accueil](#) » [Edition Avesnes sur Helpe](#) » [Actualité Avesnes](#) »

- Actualité Avesnes

## **Le Valenciennois pôle régional du commerce en 2020 ? Là, il y a débat...**

mercredi 18.01.2012, 05:04 - La Voix du Nord



La zone de Petite-Forêt, avec ses 70000m<sup>2</sup> de surface commerciale, est le pôle majeur de la CCI Grand Hainaut.

### **| ON EN PARLE |**

La présentation du livre blanc du commerce en Grand-Hainaut, la semaine dernière, a été l'occasion de dresser un état des lieux de la situation actuelle dans les arrondissements de Valenciennes, d'Avesnes et de Cambrai, et de se projeter vers 2020 via des préconisations... Pas forcément du goût de certains élus surpris par une conception du « développement commercial et attractif du territoire » qui sourit beaucoup au Valenciennois.

Jean-Pierre Drouard, consultant du cabinet spécialisé en urbanisme commercial ISERCO de Strasbourg, a présenté le livre blanc de la CCI Grand Hainaut, voulu comme un outil d'aide à la décision des collectivités locales pour l'élaboration des documents d'aménagement commercial (DAC). Une approche technique a priori mais, dans les faits, très concrète : d'après l'étude (lire ci-dessus), l'agglomération valenciennoise est confirmée en tant que pôle régional, sachant que cet arrondissement réunit 50 % des emplois du territoire de la CCI et 47 % de la population. Dès lors, la zone de Petite-Forêt, n°1 sur le territoire, méritera d'être confortée dans les années à venir, pour peu que, comme le souhaite le maire, Marc Bury, soit validé un nouvel accès au site.

En ce qui concerne les autres arrondissements, les préconisations sont ciblées, mais limitées : création sur le secteur d'Escaudoeuvres d'une grande surface spécialisée dans le bricolage et le jardinage (en complément de l'hypermarché), le développement de zones sur Le Cateau et Solesmes le renforcement de l'existant (60 000 m<sup>2</sup> de surface commerciale sur Louvroil-Hautmont) dans l'Avesnois. Et, dans tous les cas, la valorisation et l'amélioration du commerce de proximité, de centre-ville et de centre-bourg, en soutenant notamment les associations

commerciales. Ouf, ont soufflé certains. Mais pas tous. « Nous, nous sommes les grands oubliés !, a lancé Daniel Delwarde, maire de Proville qui compte une zone commerciale attractive. Vous défendez un développement sur Escaudoevres alors qu'il y a déjà là beaucoup de passage et que les infrastructures routières sont insuffisantes. Je crains une régression de clientèle si de nouveaux magasins sont proposés.

» Et de rappeler une étude menée sur le sujet par feu la CCI du Cambrésis il y a deux ans : « Je n'en ai rien retrouvé ce soir (mardi dernier) ». Là, ça coince... Paul Raoult, maire du Quesnoy, s'est, lui, dit « perplexe », bien que défenseur de la CCI Grand-Hainaut : « Quand je regarde cette étude, je me dis que c'est celle du Valenciennois. Le Cambrésis et l'Avesnois sont oubliés. Je suis surpris qu'on envisage un développement sur Le Cateau, alors qu'il y a une zone importante sur Caudry. » Et d'argumenter aussi pour Le Quesnoy où l'offre commerciale est désormais forte et séduisante pour un bassin de 40 000 habitants. La réponse fut un constat, amer et difficile à entendre, sans doute : dans l'Avesnois, entre 2006 et 2008, concernant l'alimentaire, les achats « sur place » sont en net recul par rapport au taux de référence. Moins 10 points à Maubeuge moins 23 points à Landrecies et Jeumont, c'est beaucoup. « Et c'est pire en non alimentaire. Les ménages vont ailleurs. Si on maintient l'offre existante, c'est déjà bien », a assuré Jean-Pierre Drouard. De quoi faire réagir dans le landerneau.

Côté valenciennois, les élus présents ne se sont pas tapé sur le ventre en écoutant les préconisations du livre blanc. Marc Bury, maire de Petite-Forêt et vice-président en charge du commerce au sein de Valenciennes Métropole, a ainsi lancé dans le débat le transfert d'Auchan Valenciennes sud à Marly, communément surnommée l'Arlésienne dans le secteur. Eh bien, la réponse de la CCI a été : non. Pas certain du tout qu'on en reste là pour autant.

En tout cas, pas de doute, au sein de la CCI Grand-Hainaut, le débat existe bien. Les différents acteurs, sans remettre en cause la structure, défendent légitimement leurs territoires. •

MARTINE KACZMAREK

**(12) Article « Transfert d'Auchan à Marly, Laurent Depagne dit non » de lavoixdunord.fr du 30/04/2012**

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/30/article\\_transfert-d-auchan-a-marly-laurent-depag.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2012/04/30/article_transfert-d-auchan-a-marly-laurent-depag.shtml)

[Région](#) > [Valenciennes et ses environs](#)

## **Transfert d'Auchan à Marly, Laurent Depagne dit non**

Publié le 30/04/2012 à 03h22 - Mis à jour le 25/05/2012 à 05:07

Le nombre d'opposants au transfert d'Auchan à Marly grossit de jour en jour.



Il en est un qui, de longue date, se bat contre ce projet. « Je fus l'un des premiers opposants au sein de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole », nous a-t-il rappelé hier Laurent Depagne, le maire d'Aulnoy-lez-Valenciennes.

Lors d'un bureau du SIPES, il est intervenu pour « alerter mes collègues du danger que représentait le transfert d'Auchan ». Il a, à nouveau pris la parole, lors du conseil communautaire du 18 novembre « concernant la contribution de la CAVM dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable en vue des orientations qui seront prises par le SCOT ». Le maire d'Aulnoy-le-Valenciennes, ardent défenseur de Carrefour qui pourrait aussi être impacté par ce transfert, « sait que bon nombre de mes collègues de la CAVM, de toutes sensibilités politiques, sont d'accord avec moi mais pour certains il leur est difficile de l'exprimer publiquement... La CAVM, qui a la compétence de développement économique, a manqué de courage, pas la FTIAVAL et c'est tant mieux ! » Selon lui, « le traitement de ce projet par la CAVM laissera des traces et invite à nous interroger sur son fonctionnement, sur le rôle de la conférence des présidents, du bureau communautaire et des commissions.... Mais l'urgence est de dénoncer les conséquences désastreuses d'un tel projet en terme d'aménagement du territoire, d'emploi et de développement durable. C'est ce que je fais une nouvelle fois ici et j'espère que les inquiétudes de la FTIAVAL seront entendues. » • VÉ. B.

La Voix Du Nord

(13) Article « La CCI Grand Hainaut critique fortement l'implantation d'Auchan à Marly » de L'Observateur du Valenciennois du 28/05/2012

<http://www.observateurduvalenciennois.fr/28052012La-CCI-Grand-Hainaut-critique-fortement-139implantation-d39Auchan-agrave-Marly.media?a=4395>

# L'Observateur du Valenciennois

## La CCI Grand Hainaut critique fortement l'implantation d'Auchan à Marly

**La chambre du commerce et de l'industrie Grand Hainaut critique fortement la décision de transférer Auchan de Valenciennes à Marly, et surtout d'en faire un nouveau mastodonte commercial. Elle estime notamment que cela mènera à «un affaiblissement du commerce de centre-ville»...**



Jeudi 10 mai, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) donnait son feu vert au transfert d'Auchan-Valenciennes vers Marly. Et donc l'agrandissement du magasin. La zone des Dix-Muids devrait ainsi accueillir un mastodonte de près de 13 hectares. Le premier coup de pioche est espéré courant 2013.

L'épilogue d'un dossier sulfureux dans le Valenciennois, et qui va certainement sonné le début d'un long combat juridique. Et son lot de rancœurs. Le dossier fait polémique, divise élus et commerçants.

Car si le maire de Marly se réjouit de cette implantation qui va amener sur sa ville emplois, attractivité mais aussi des fonds financiers, beaucoup de commerçants de l'arrondissement craignent que cette surface commerciale ne sonne définitivement le glas de leur activité.

**«Totale méconnaissance, ou pleine volonté d'ignorance...»**

Via un communiqué, la CCI Grand Hainaut a souhaité elle aussi apporter son avis sur la chose. Et ne mâche pas ses mots. Car selon la chambre du commerce et de l'industrie, cette décision a été prise, *«en totale méconnaissance, ou en pleine volonté d'ignorance, du Livre Blanc du Commerce élaboré par la CCI Grand Hainaut»*.

Lequel Livre Blanc faisait déjà état, lors de sa publication en janvier dernier de *«la sur-représentativité sur le Valenciennois (par rapport à la France) du format hypermarché au détriment du format supermarché et du commerce de proximité, mais également, d'autre part, la prolifération des projets d'implantation de plus de 1000 m<sup>2</sup> (22 700 m<sup>2</sup> par an de 1999 à 2008, 43 300 m<sup>2</sup> par an de 2009 à 2011 et au moins 60 000 m<sup>2</sup> pour la seule année 2012)»*.

**«Un affaiblissement du commerce de centre-ville. Les illustrations de ce type de phénomène ne manquent pas...»**

Ainsi les représentants de la chambre du commerce et de l'industrie pensent que *«le projet Auchan-Marly à travers la création d'un hypermarché et d'une galerie marchande ne consistera au final qu'à un déplacement du centre de gravité du commerce valenciennois et à un affaiblissement du commerce de centre-ville. Les illustrations de ce type de phénomène ne manquent pas...»*

Et de se poser la question: *« Que restera-t-il de plus d'une décennie de réflexions, de décisions, de projets, de réalisations pour le Valenciennois, pour le centre-ville de Valenciennes et pour les communes avoisinantes (Marly, Anzin, Saint-Saulve, Aulnoy...) qui ont engagé, ces dernières années, des actions volontaristes de restructuration de leur commerce de centre-ville ? »*

Par Julien Damien le 28/05/2012 15:44:44

**(14) Article « Des voix s'élèvent contre le projet d'Auchan à Marly » de lavoixdunord.fr du 30 mai 2012**

<http://www.lavoixdunord.fr/region/des-voix-s-elevent-contre-le-projet-d-auchan-a-marly-jna27b0n480315>

[Région](#) > [Valenciennes et ses environs](#)

## **Des voix s'élèvent contre le projet d'Auchan à Marly**

Publié le 30/05/2012 à 03h03

D'habitude très réservée, la Chambre de commerce et d'industrie monte au créneau sur le projet d'implantation d'Auchan à Marly.

Elle réagit au récent feu vert de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), pour le transfert et l'extension de l'hyper valenciennois sur 6 000 m<sup>2</sup>. « Cette décision a été prise en totale méconnaissance, ou en pleine volonté d'ignorance, du Livre blanc du commerce élaboré par la CCI Grand Hainaut », déplore l'institution, qui dans son étude pointait du doigt « la sur-représentativité sur le Valenciennois (par rapport à la France) du format hypermarché au détriment du format supermarché et du commerce de proximité, mais également la prolifération des projets d'implantation de plus de 1000 m<sup>2</sup> (22 700 m<sup>2</sup> par an de 1999 à 2008, 43 300 m<sup>2</sup> par an de 2009 à 2011 et au moins 60 000 m<sup>2</sup> pour la seule année 2012) ». Pour la CCI, ce projet « ne consistera au final qu'à un déplacement du centre de gravité du commerce valenciennois et à un affaiblissement du commerce de centre-ville ».

### **Le sujet s'invite dans la campagne**

En pleine période électorale, des candidats s'emparent du sujet, tels dans la 21e, Sandrine Rousseau et son suppléant Lahcen Boudjoudi (EELV-PS), qui dénoncent, eux aussi, un projet « nuisible au commerce de proximité. Pour un emploi créé dans une grande surface, quatre disparaissent dans le commerce local (...) Nuisible aussi au pouvoir d'achat. Car quand vous allez dans une grande surface vous dépensez plus que prévu (...) Nuisible évidemment à l'environnement : voitures et parkings à perte de vue, mauvaise desserte en transports en commun, produits qui font trois fois le tour de la planète avant d'arriver dans les rayons... » Dans la 20e, Michel Hecquet et Janine Petit s'élèvent aussi « contre le consumérisme et le productivisme jusque dans les courses », évoquant aussi « le danger » des drive. « J'ai connu Fresnes avec trente commerces en ville, il n'y en a plus que trois. Il faut ramener le commerce en ville » selon elle, mais aussi « produire local, transformer sur place et consommer dans la proximité ». • C. T.

La Voix Du Nord

**La Voix du Nord**

Rédaction de Valenciennes-Denain

[Contactez-nous](#)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND HAINAUT CDAC / Auchan MARLY

Les élus Commerce de la CCI Grand Hainaut prennent acte de l'avis de la CDAC dans le cadre du projet d'implantation d'Auchan sur la commune de Marly.

Cette décision a été prise en totale méconnaissance, ou en pleine volonté d'ignorance, du Livre Blanc du Commerce élaboré par la CCI Grand Hainaut : il y est notamment mesuré d'une part la surreprésentativité sur le Valenciennois (par rapport à la France) du format hypermarché au détriment du format supermarché et du commerce de proximité, mais également, d'autre part, la prolifération des projets d'implantation de plus de 1000 m<sup>2</sup> (22 700 m<sup>2</sup> par an de 1999 à 2008, 43 300 m<sup>2</sup> par an de 2009 à 2011 et au moins 60 000 m<sup>2</sup> pour la seule année 2012).

Le Livre Blanc du Commerce en Grand Hainaut est un outil de réflexion et d'aide à la décision pour les territoires en matière d'aménagement commercial notamment. La position des élus Commerce de la CCI est l'expression d'acteurs du développement économique qui souhaitent contribuer à une réelle attractivité du territoire et sont en conséquence les premiers défenseurs d'un commerce multiforme, équilibré, à même de répondre aux attentes et besoins des consommateurs.

Par son chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros, le Valenciennois se positionne comme un pôle commercial majeur régional, doté d'une ville centre, Valenciennes, avec un commerce diversifié, densifié, porteur de projets...

Le projet Auchan Marly à travers la création d'un hypermarché et d'une galerie marchande ne consistera au final qu'à un déplacement du centre de gravité du commerce valenciennois et à un affaiblissement du commerce de centre-ville. Les illustrations de ce type de phénomène ne manquent pas...

Que restera-t-il de plus d'une décennie de réflexions, de décisions, de projets, de réalisations pour le Valenciennois, pour le centre-ville de Valenciennes et pour les communes avoisinantes (Marly, Anzin, Saint-Saulve, Aulnoy...) qui ont engagé, ces dernières années, des actions volontaristes de restructuration de leur commerce de centre-ville ?

**Contact presse :** Rabia Jaddi – 03 27 513 149 – [r.jaddi@grandhainaut.cci.fr](mailto:r.jaddi@grandhainaut.cci.fr)



#### SIÈGE

3 avenue Sénateur Girard  
BP 80577 - 59308 VALENCIENNES CEDEX  
T. 03 27 513 513 - F. 03 27 513 210

[www.grandhainaut.cci.fr](http://www.grandhainaut.cci.fr)

#### PRESENCES TERRITORIALES

Site d'Avesnes : 3 avenue Charles de Gaulle - BP 52 - 59362 AVESNES-SUR-HELPE  
Site de Feignies : Cité de l'Entreprise - Reflets - 95 rue de Neuf-Mesnil - BP 11 - 59750 FEIGNIES CEDEX  
Site de Cambrai : 5 place de la République - BP 367 - 59407 CAMBRAI CEDEX

SIRET : 130 007 792 00018 - NAF : 9411 Z - N° TVA intracommunautaire : FR 65 130 007 792



NORD DE FRANCE

**(16) Article « La ville n'est pas favorable à l'installation d'Auchan dans la zone des Dix-Muids, à Marly » de lavoixdunord.fr du 29/09/2010**

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Autour\\_de\\_Valenciennes/Agglomeration\\_de\\_Valenciennes/2010/09/29/article\\_la-ville-n-est-pas-favorable-a-l-install.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Autour_de_Valenciennes/Agglomeration_de_Valenciennes/2010/09/29/article_la-ville-n-est-pas-favorable-a-l-install.shtml)

[Accueil](#) » [Edition Valenciennes](#) » [Autour de Valenciennes](#) » [Agglomération de Valenciennes](#) »

La ville n'est pas favorable à l'installation d'Auchan dans la zone des Dix-Muids, à Marly

- Agglomération de Valenciennes

## **La ville n'est pas favorable à l'installation d'Auchan dans la zone des Dix-Muids, à Marly**

mercredi 29.09.2010, 05:18 - La Voix du Nord

| SAINT-SAULVE |



La phase 4 du tram n'était pas inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal mais c'est ce sujet qui a le plus occupé les débats (lire en page 10). L'ordre du jour du conseil municipal a été vite épuisé.



PAR VÉRONIQUE BERTIN

vbertin@lavoixudunord.fr PHOTO « LA VOIX »

**La Canne aidée.-** Depuis décembre 2002, Valenciennes Métropole a institué un fonds d'animation et de développement local (FDAL) versé pour subventionner une activité qui contribue au développement de l'animation dans les communes. Pour 2010, la commune de Saint-Saulve va toucher la somme de 23 030 E. Lundi soir, les élus ont décidé d'attribuer les 1 130 E restants à la Bibliothèque pour tous pour son projet d'exposition « L'écriture à travers les âges » (230 E) et à la Canne Saint-Saulvienne pour une sensibilisation du jeune public à l'activité pêche. Paul Kouassi, conseiller municipal d'opposition, a trouvé les sommes « disproportionnées ». Cécile Gallez a expliqué que le cabanon de la canne avait été incendié, « ils ont tout perdu ». Cette subvention est donc un coup de pouce à la relance de leur activité. Yves Dusart, conseiller municipal délégué aux sports, a observé que les subventions du FDAL étaient « réparties en fonction du nombre de personnes touchées et de l'animation ».

**Non à l'installation d'Auchan.-** Cécile Gallez a lu, à la vitesse d'une mitrailleuse, un courrier qui a été adopté par l'ensemble du conseil. Ce courrier concerne les modifications projetées dans le cadre du schéma directeur de l'arrondissement de Valenciennes : le marais de l'Épaix à Bruay où va s'installer le CFA hôtelier de Prouvy et la zone des Dix-Muids à Marly où serait transféré Auchan Val Sud. Les conseils municipaux peuvent émettre un avis consultatif. Mais c'est le SIPES (Syndicat intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur) qui décide en dernier lieu. Une enquête publique est d'ailleurs en cours (elle se termine le 5).

Concernant Bruay, Cécile Gallez estime indispensable de réaliser une étude hydraulique. Pour ce qui est de Marly, « aucun hypermarché ne se déplacera ou ne s'implantera sans étendre très fort sa galerie marchande. Or, Valenciennes vient de renforcer son commerce de centre-ville et beaucoup de supermarchés se développent ou s'installent dans les communes environnantes. Les zones de La Sentinelle et Petite-Forêt s'accroissent (...), nous pensons que la densité de grandes surfaces est déjà trop importante chez nous, au détriment des petits commerces et des centres-villes. » Elle observe également que cette zone n'est pas accessible en transport collectif. Le projet n'étant pas « cohérent », la ville de Saint-Saulve n'est pas favorable à la modification du schéma directeur.

**Pas de rue Jean-Ferrat.-** Les élus ont baptisé deux rues dans le quartier du Marais. La rue des Saules pour situer le clos des Saules n'a pas fait débat. En revanche, pour le clos Saint-Fiacre, entre la rue des Maraichers et le chemin des Fostiaux, la majorité a proposé le nom de rue Saint-Fiacre.

Annie Morel, conseillère d'opposition, a émis l'idée de la baptiser du nom de Jean-Ferrat. Un coup pour rien. Le nom de Saint-Fiacre a été adopté par la majorité sans les voix de l'opposition déçue que sa proposition n'ait pas été retenue. •

A suivre.

**(17) Article « La FTIAVAL se battra « bec et ongles » contre le projet d'Auchan à Marly » de lavoixdunord.fr du 28/04/2010**

<http://www.lavoixdunord.fr/economie/la-ftiaval-se-battra-bec-et-ongles-contre-le-projet-jna283b292n406313>

## **La FTIAVAL se battra « bec et ongles » contre le projet d'Auchan à Marly**

Les affiches sont noires. Noires comme la colère des commerçants qui les ont apposées sur leurs vitrines. Les commerçants de Valenciennes mais aussi de Marly, Saint-Saulve ou bien encore Saultain sont hostiles au projet de transfert d'Auchan à Marly. La FTIAVAL se bat au nom de tous les commerçants du Valenciennois contre ce projet d'hypermarché de 10 000 m<sup>2</sup> et de galerie marchande d'une trentaine de boutiques.



Le magasin bio de Christian Mado est à deux pas de la zone des Dix-Muids. De l'endroit où pourraient s'implanter un hypermarché Auchan de 10 000 m<sup>2</sup> et sa galerie commerciale de 3 370 m<sup>2</sup>. Le patron d'ABC Bio « craint l'arrivée de cette galerie. On ne sait pas quels commerces vont s'implanter.

S'il y en a un similaire au mien, ça va être terrible ». Le Marlyzien appréhende aussi la circulation future sur l'avenue Barbusse : « Ça va être infernal. » Christian Mado pousse son raisonnement plus loin : « On a déjà ce qu'il faut pas loin. Je ne sais pas ce que ça va apporter de plus sinon une manne financière pour le maire ». Jean-Robert Delbauffe, président de la FTIAVAL (Fédération des travailleurs indépendants de la région de Valenciennes), n'est pas loin de penser la même chose. Sa fédération qui s'étend désormais au Hainaut (depuis la fusion des CCI) est bien décidée à « se battre becs et ongles » (pour reprendre une formule du maire de Marly dans notre édition du 11 février) contre ce transfert.

Quand le SIPES a voulu changer la désignation du terrain (abandonner l'idée d'y implanter le CFA de Bruay pour favoriser le déménagement d'Auchan) et de le passer d'industriel à commercial, la FTIAVAL a attaqué au tribunal administratif. Elle a été déboutée mais elle vient

de faire appel de la décision. La semaine dernière, elle a déposé un nouveau recours pour contester la modification du PLU de Marly. « Ça va prendre du temps. C'est du temps de gagné », estime Jean-Robert Delbauffe. Pour ce commerçant d'Onnaing comme pour Monique Guilbert, présidente des Boutiques de Valenciennes, ce transfert d'Auchan, c'est « la désertion du commerce de proximité ». Jean-Robert Delbauffe comprend d'autant moins que le livre blanc de la CCI estime que le Valenciennes est déjà plutôt bien pourvu en grandes surfaces. C'est aussi l'avis du commissaire enquêteur qui a rendu un avis défavorable.

« La part du gâteau, on ne pourra pas la partager indéfiniment. Les clients n'ont pas un porte-monnaie à rallonge », calcule le président de la FTIAVAL. Comme tous ses adhérents, il défend « un commerce de proximité qui a un rôle social pour les personnes âgées et handicapées ». Jean-Robert Delbauffe - opposé à Auchan mais pas à l'implantation du CFA -, n'est pas prêt à baisser les armes. La FTIAVAL a distribué mille affiches noires disant « Non à Auchan Marly ». À Valenciennes, tous les commerçants n'ont pas été pourvus. C'est dire la hauteur du mécontentement.

Le président ne manquera pas de se tenir informé de l'avis de la CDAC (commission départementale d'aménagement commercial) qui sera rendu le jeudi 10 mai.

Quel que soit l'avis rendu, il « ne laissera pas tomber ». Déterminé plus que jamais à se battre contre cet hyper et sa galerie « plus grande qu'à Petite-Forêt ». •

PAR VÉRONIQUE BERTIN

La Voix Du Nord